

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE ORDRE DU JOUR

**Mercredi 4 avril 2012, 19 h**  
**Centre communautaire de Saint-Émile**  
**2200, rue de la Faune, salle 140**

12-AGA-01	Accueil des participants	19 h 00
12-AGA-02	Ouverture de l'assemblée	19 h 15
12-AGA-03	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 20
12-AGA-04	Élections	19 h 25
	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Présentation du déroulement des élections</li> <li>▪ Appel de candidatures et validation des bulletins</li> <li>▪ Présentation des candidates et candidats</li> <li>▪ Début du scrutin<sup>1</sup></li> </ul>	
12-AGA-05	Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 22 mars 2011	20 h 10
12-AGA-06	Dépôt et ratification du rapport annuel et des états financiers	20 h 20
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation du rapport annuel 2011</li> <li>• Présentation des états financiers 2011</li> <li>• Questions et commentaires du public</li> <li>• Ratification du rapport annuel et des états financiers</li> <li>• Fin du scrutin, dépouillement et annonce des résultats<sup>1</sup></li> </ul>	
12-AGA-07	Période d'information des conseillers municipaux	20 h 50
12-AGA-08	Période de questions et commentaires du public	21 h 10
12-AGA-09	Tirage au sort pour déterminer le terme des mandats des administratrices et des administrateurs	21 h 30
12-AGA-10	Levée de l'assemblée	21 h 40

---

<sup>1</sup> Le scrutin se déroule concurremment à l'assemblée et prend fin après le point 12-AGA-06. Toutefois, le président d'élections prendra les mesures nécessaires pour permettre aux personnes présentes au bureau de scrutin, avant l'expiration de la période de scrutin, d'exercer leur droit de vote. Le dépouillement du scrutin et l'annonce des résultats se font après la fermeture du scrutin, le tout concurremment à l'assemblée.